



ASSEMBLEE GENERALE

de l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation
de l'église Saint Clair d'Hérouville-en-Vexin

Apportez votre pierre !

L'Association vous invite à participer à sa prochaine Assemblée Générale Ordinaire :

Samedi 21 novembre 2015 à 10h30

à la Mairie d'Hérouville

Avec l'ordre du jour suivant :

<ul style="list-style-type: none">+ Rapport moral du Président.+ Rapport financier du Trésorier.+ Fixation des cotisations 2016+ Renouvellement du tiers sortant (rééligible) du CA (Pierre CLOAREC, Pierre GRIZOT et Nicole CLOAREC). Les candidatures éventuelles sont à adresser au Président avant l'Assemblée Générale.+ Livre « Herouville en Vexin français au temps jadis » de Roger DESCAMPS.+ Point des « petits travaux » d'entretien	<ul style="list-style-type: none">+ Projet de travaux à venir pour la stabilité de l'église.+ Point des visites de notre église et des Journées du Patrimoine.+ Projets d'animations : crèche pour Noël, exposition de peinture, concert...+ Information sur les travaux de l'église de Livilliers+ Participation de l'Association aux travaux de l'église+ Questions diverses.
---	--

Attention : seules les personnes à jour de leur cotisation pourront prendre part aux délibérations. Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée Générale, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre cotisation et votre pouvoir. Cela peut être également l'occasion de participer aux travaux de restauration de l'église (propriété de la Commune) en faisant un don défiscalisé (voir ci-dessous).

Merci de votre participation !

Le Président :
Jean-Marie PIERRAT

✂

A renvoyer si vous ne pouvez pas être présent :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

ne pourra pas être présent à l'Assemblée Générale Ordinaire 2015 de l'Association de Sauvegarde de l'église d'Hérouville, et donne pouvoir à _____, également membre de l'Association et à jour de sa cotisation pour me représenter et voter lors de cette réunion.

<input type="checkbox"/> Je verse ma cotisation 2015-2016 (15.00€ : Chèque à l'ordre de « ASE Hérouville »)	<input type="checkbox"/> Je fais un don défiscalisé de € et je souhaite bénéficier d'une économie au titre de : <ul style="list-style-type: none">○ l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable○ l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 45 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 60 000 €).○ l'Impôt sur les Sociétés. Déduction à hauteur de 60 % du don dans la limite de 5%/oo du Chiffre d'Affaires. (Établir votre chèque à l'ordre de « Restauration de l'église d'HEROUVILLE – Trésor Public »)
---	---

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».